A-25- TH 3503
Théologie systématique I

1er cycle — Automne 2025

Rappel du Calendrier académique pour ce cours

7 septembre 2025	Dernier jour d'inscription **sans pénalité de retard**
8 septembre 2025	Début du trimestre d'automne
Jusqu'au 21 septembre 2025	Inscription possible au cours mais **avec pénalité de retard** (+25$/cours) Transfert de cours possible
Jusqu'au 28 septembre 2025	Possibilité d'**annulation avec remboursement** des frais de scolarité* *Le remboursement ne concerne pas les frais administratifs
Jusqu'au 2 novembre 2025	Possibilité d'**abandon sans échec** « AB » **sans remboursement**.
À partir du 3 nov. 2025	À partir de cette date, tout abandon est noté **avec échec** « EAB »

Annulation et abandon doivent se faire par écrit à l'adresse : admin@fteacadia.com et auprès du professeur

- Jour férié de la session : lundi 13 octobre 2025 (Action de Grâces).
- À noter : le changement pour l'heure d'hiver se fera au Québec dans la nuit du 1er au 2 novembre 2025.

Description

Professeur
M. Moury
Sous la supervision d'A. Nisus.

Courriel
pourtoustheologie@gmail.com

Adresse
Faculté de Théologie Évangélique (FTE)
100 – 945 av. Beaumont
Montréal, QC, H3N 1W3

Téléphone
(514) 526-2003

Courriel Administration
admin@fteacadia.com

Site Web
www.fteacadia.com

Ce cours cherche à présenter une introduction à la théologie évangélique (Prolégomènes), à poser les premiers jalons d'une compréhension de la nature de Dieu et des personnes divines (Doctrine de Dieu) mais aussi à comprendre comment le Dieu trine se révèle dans l'histoire (Doctrine de la révélation). Il vise, enfin, à éclairer les enjeux de la doctrine controversée de l'élection (Doctrine de l'élection).

Objectifs

Ce cours vise à :

1. Aider l'étudiant à comprendre la méthode spécifique à la théologie systématique évangélique.
2. Permettre à l'étudiant de comprendre et d'articuler la vision spécifiquement évangélique des Saintes Écritures.
3. Permettre à l'étudiant d'expliquer le dogme classique de la Trinité.
4. Fortifier l'étudiant dans son adoration du Dieu trinitaire et dans sa capacité à transmettre la révélation biblique d'un point de vue systématique.

Matériel obligatoire

→ Disponible sur **DTL 2** (bibliothèque numérique)
ou sur la Google Classroom quand c'est indiqué (*****)

Daniel TREIER, *Introduction à la théologie évangélique*, Charols : Excelsis, 2023.

Paul WELLS, *La grâce (étonnante) de Dieu. Une théologie biblique et systématique de l'alliance*, Charols : Excelsis, 2021.

Sylvain ROMEROWSKI, *Qui a décidé du canon du Nouveau Testament ?* Nogent-sur-Marne/Charols : lBN/Excelsis, 2013.

Horaires (sujet à ajustements)

N°	Dates Mercredi 13 h – 16h	Sujets	Lectures à faire avant chaque rencontre	Travaux à rendre
1	10-Sep	**Prolégomènes** : Qu'est-ce que la théologie ? Qu'est-ce que la dogmatique ?	Sans	Sans
2	17-Sep	**Prolégomènes :** Un discours sur Dieu est-il possible ?	Paul WELLS, p.15-34.	Sans
3	24-Sep	**Prolégomènes** : Les « preuves » de l'existence de Dieu.	Daniel TREIER, p.19-58.	Sans
4	1-Oct	**Doctrine de la révélation** : De la révélation générale et la révélation spéciale.	Paul WELLS, p.35-72.	Sans
5	8-Oct	**Doctrine de la révélation** : Des Écritures Saintes. Le problème du canon.	Sylvain ROMEROWSKI, p. 7-92.	Sans
6	15-Oct	**Doctrine de la révélation** : Des attributs des Saintes Écritures.	Daniel TREIER, p.371-398.	Devoir maison n°1
Semaine de lecture : Pas de cours du lundi 20 au vendredi 24 octobre 2025				
7	29-Oct	**Doctrine de Dieu** : Du Dieu un. L'unique essence divine.	Paul WELLS, p. 73-220. Sylvain ROMEROWSKI, p.93-148.	Sans
8	5-Nov	**Doctrine de Dieu** : Du Dieu un. Les attributs divins.	Paul WELLS, p.301-344.	Sans
9	12-Nov	**Doctrine de Dieu** : Du Dieu trine. Preuves bibliques et survol de l'histoire du dogme.	Daniel TREIER, p.113-138.	Sans
10	19-Nov	**Doctrine de Dieu** : Du Dieu trine. Appropriations, processions, missions.	Sans	Sans
11	26-Nov	**Doctrine de l'élection :** Les enjeux de la question.	Sans	Sans

N°	Dates Mercredi 13 h – 16h	Sujets	Lectures à faire avant chaque rencontre	Travaux à rendre
12	3-Dec	**Doctrine de l'élection :** Les options en présence.	Sans	Devoir maison n°2
Mercredi 10 décembre 2025		**Examen final**		

Pondération

Exigences	1er cycle	2e cycle
1. Présence	-	-
2. Lectures obligatoires	10%	10%
3. Devoir maison n°1	25%	25%
4. Devoir maison n°2	25%	25%
4. Examen final	40%	40%
Total	**100%**	**100%**

Politique en matière d'utilisation de l'Intelligence Artificielle (IA) : voir le Guide des Études

Les étudiants et étudiantes sont responsables de comprendre les risques et limites de l'IA générative, y compris les inexactitudes potentielles, les biais et les enjeux éthiques. Ils doivent être vigilants quant aux questions de propriété intellectuelle, car le contenu généré par l'IA peut enfreindre des droits d'auteur ou inclure du matériel plagié.

Interdiction de l'utilisation non autorisée :

- En premier lieu, la politique en vigueur stipule que l'usage non autorisé ou non transparent de l'IA générative est interdit et peut être considéré comme une infraction disciplinaire.
- Dans certaines circonstances, le professeur peut permettre des usages précis d'outils intégrant l'IA générative. Il est du devoir de l'étudiant de se conformer à ces consignes en toute transparence.

Transparence en matière d'utilisation de l'IA générative :

- Si l'étudiant a recours à l'IA générative à des fins de correction et/ou de reformulation du français écrit, l'utilisation et l'outil employé (Antidote, CoPilot, Grammarly, etc.) doivent être indiqués dans le travail.
- Si l'étudiant a recours à l'IA générative pour générer des contenus (ChatGPT, Grok, CoPilot, Gemini, etc.), celui-ci doit l'indiquer dans une note de bas de page à l'endroit approprié. La note inclura une description claire du type d'emploi qui est fait et citera les outils d'IA utilisés dans l'élaboration du travail, que ce soit dans la préparation ou la rédaction. Ce type d'utilisation est permise seulement avec l'autorisation du professeur.

Citation en matière d'utilisation de l'IA : Les termes suivants doivent être employés en note en bas de page dans chaque travail remis afin de servir d'attestation d'usage responsable (ou de non-usage selon le cas) tout en précisant le type de recours à l'IA.

- NIA : *Non recours à l'intelligence artificielle*. Cette mention (une citation pour le travail entier) signifie que l'étudiant n'a eu aucun recours à la technologie de l'IA que ce soit pour vérifier l'orthographe, l'exactitude des faits ou pour générer du contenu. Par cette mention, l'étudiant certifie que le fond et la forme lui appartiennent entièrement.
- GIA : *Généré par l'intelligence artificielle*. Cette mention signifie que l'étudiant a eu recours au moins une fois à la technologie de l'IA pour générer du contenu original. Un exemple serait de poser une question de dissertation directement à ChatGPT et d'intégrer la réponse mot pour mot ou légèrement modifiée à son propre travail. En réalité, cette catégorie recoupe tout usage qui relève de la génération, même d'un plan ou d'illustrations par l'IA, dont on se servira dans un travail. La mention GIA devra alors apparaître, dans une note en bas de page, à la fin de chaque phrase ou section qui a été générée avec le support de l'IA. L'outil employé doit être indiqué à la fin de la note en bas de page.
- AIA : *Aidé de l'intelligence artificielle*. Cette mention signifie que l'étudiant a eu recours à la technologie de l'IA pour vérifier la grammaire, les faits (universellement reconnus) et/ou peaufiner la présentation de son travail. Par exemple, un outil tel que Grammarly ou Antidote aurait pu être utilisé pour des reformulations dont l'ampleur peut varier d'une section à une autre. Dans ce cas, l'étudiant doit ajouter une citation pour le travail entier en en spécifiant l'utilisation. L'outil employé doit être indiqué parmi les références en bibliographie.

Réglementation sur les évaluations et sur le plagiat : voir le Guide des Études

Les devoirs et travaux doivent être rendus dans les délais. Des sanctions seront prises en conformité avec le Guide des Études disponible sur le site de la FTE.

Le plagiat est à éviter absolument sous peine de sanctions importantes. Pour ce sujet aussi, vous êtes tenu de prendre connaissance de la réglementation en vigueur dans le Guide des Études.

En tant qu'étudiant, vous avez la responsabilité de vous informer sur les règles applicables dans le cadre des études à la FTE afin de les respecter et d'agir en conséquence. Ignorer une règle ne vous dédouane pas de votre responsabilité en cas de non-respect de cette dernière.

Évaluations, exigences et explications

1. **Présence au cours**

   Pour les étudiants à distance, le visionnage des vidéos de cours est obligatoire. Une attestation de présence ou de visionnage des vidéos sera exigée.

2. **Lectures obligatoires**

   Les lectures devront faire l'objet d'une attestation écrite sur la copie d'examen.

   Daniel TREIER, *Introduction à la théologie évangélique*, Charols : Excelsis, 2023, pp. 19-58 ; pp. 113-138 ; pp.371-398.

   Paul WELLS, *La grâce (étonnante) de Dieu. Une théologie biblique et systématique de l'alliance*, Charols : Excelsis, 2021, p. 15-134.

   Sylvain ROMEROWSKI, *Qui a décidé du canon du Nouveau Testament ?* Nogent-sur-Marne/Charols : IBN/Excelsis, 2013, pp.1-92.

3. **Devoir maison n°1 (AIA permis mais pas plus.)**
   Une recension critique (résumé du chemin de pensée et des principaux points d'argumentations suivi d'une brève évaluation) de l'article de Paul WELLS intitulé « Peut-on croire encore aujourd'hui à l'inerrance de la Bible ? ». Vous devrez citer au moins deux autres théologiens en dehors de Paul WELLS et de ceux cités dans l'articles. Entre 2500 et 3000 mots.

4. **Devoir maison n°2 (AIA permis mais pas plus.)**
   Répondez à la question suivante en citant au minimum deux théologiens : « Peut-on éclairer la doctrine de la Trinité à l'aide d'analogies ? Si non, pourquoi ? Si oui, lesquelles ? » Entre 2500 et 3000 mots.

5. **Examen final**
   Examen à livre ouvert le mercredi 10 décembre. En 3 h, répondre à 5 questions. 4 questions de cours et 1 question sur les lectures obligatoires.

Guide de notation

Pourcentage	Note	Valeur numérique	Définition
94-100%	A+	4,33	Excellent
87-93%	A	4,00	
80-86%	A-	3,67	
77-79%	B+	3,33	Bon
73-76%	B	3,00	
70-72%	B-	2,67	

Pourcentage	Note	Valeur numérique	Définition
67-69%	C+	2,33	Moyen
63-66%	C	2,00	
60-62%	C-	1,67	
57-59%	D+	1,33	Passable
53-56%	D	1,00	
50-52%	D-	0,67	
0-49%	E	0,00	Échec

Le seuil de réussite d'un cours est le suivant :

En 1er cycle : CEB, CRA, B.Th., Étudiant libre 1er cycle : **50%** __Sauf ID 2000 : **70%**

En 2e cycle : M.Div., Étudiant libre 2e cycle : **50%** __Sauf ID 5000 : **70%** __ M.A., M.Th. : **70%**

Orientation bibliographique

En plus des lectures obligatoires, les étudiants peuvent consulter avec profit :

Thomas d'AQUIN, *Abrégé de théologie (Compendium theologiae). Bref résumé de théologie pour le frère Raynald*, Paris : Cerf, 2007.

Clémence BLANC & Thomas POËTTE, *Petit dictionnaire de théologie*, Vaux-sur-Seine/Charols : Edifac/Excelsis, 2020.

Henri BLOCHER, *Les grandes questions de la théologie*, volume 1, Vaux-sur-Seine/Charols : Edifac/Excelsis, 2021.

Henri BLOCHER, *Dieu et sa Parole*, *Florilège théologique*, Vaux-sur-Seine/Charols : Edifac/Excelsis, 2022.

Henri BLOCHER, *La foi et la raison*, Vaux-sur-Seine/Charols : Edifac/Excelsis, 2015.

Jean CALVIN, *Institution de la religion chrétienne*, Aix-en-Provence/Charols : Kergyma/Excelsis, 2009.

Anselme DE CANTORBÉRY, *Proslogion. Allocution sur l'existence de Dieu*, Paris : Flammarion, 1993.

Maxence CARON, *La Trinité : Saint Augustin*, Paris : Ellipsis, 2004.

Emmanuel DURAND, *Dieu Trinité, communion et transformation*, Paris : Cerf, 2016.

Donald FAIRBAIRN, *La vie dans la Trinité. Une introduction à la théologie à l'aide des Pères de l'Eglise*, Québec, La Clairière, 2021.

William LANE CRAIG, *Foi raisonnable*. *Vérité chrétienne et apologétique*, Villefranche d'Albigeois : La Lumière, 2012.

Auguste LECERF, *Introduction à la dogmatique réformée*, Paris : ThéoTex, 2019.

Kevin VANHOOZER, *Le théâtre dela théologie*, Charols : Excelsis, 2021.